

# ACCÈS À LA BAIGNADE EN NATURE ET LOCATION D'EMBARCATIONS



**STATISTIQUES 2025**

CONSULTEZ LES DONNÉES DE LA SAISON



## Utilisation des sites

### Accès à la baignade au lac Loïselle - 21 juin au 31 août Les jeudis et vendredis, de 15 h à 18 h et les samedis et dimanches, de 12 h à 18 h

Temps moyen passé sur le site	50 minutes
Nombre total de résidents(es) de Sainte-Anne-des-Lacs	444
Nombre total de personnes provenant d'une autre localité	12

### Location d'embarcations au parc Irénée-Benoit - 21 juin au 31 août Les jeudis et vendredis, de 11 h à 18 h et les samedis et dimanches, de 10 h à 17 h

Description	Nombre	Coût	Revenu total
Location planche à pagaie - Résident	170	GRATUIT	0 \$
Location planche à pagaie - Non-résident	5	30 \$	150 \$
Location canot - Résident	23	GRATUIT	0 \$
Location canot - Non-résident	2	30 \$	60 \$
Location Kayak simple - Résident	150	GRATUIT	0 \$
Location Kayak simple - Non-résident	3	30 \$	90 \$
Location Kayak double - Résident	78	GRATUIT	0 \$
Location Kayak double - Non-résident	1	30 \$	30 \$
Location Pédalo - Résident	68	GRATUIT	0 \$
Location Pédalo - Non-résident	2	30 \$	60 \$
Total	502	-	-
Total - Résidents	489	GRATUIT	-
Total - Non-résidents	13	-	390 \$



# Comparaisons baignade 2024 - 2025

## 2024

- La baignade a été ouverte **17 jours** pour la première année d'ouverture.
- Environ **5 personnes** par heures lors de la journée la plus achalandée
- Les fins de semaine les usagers arrivaient surtout à partir de 14 h
- Les gens restaient environ **30 minutes** en moyenne
- La totalité des visiteurs de l'extérieur avait déjà habité à Sainte-Anne-des-Lacs par le passé ou connaissait des résidents. Ils étaient tous déjà utilisateurs de l'endroit avant le projet d'accès à la baignade. Les visiteurs venant de l'externe provenaient majoritairement de la MRC ou de Prévost.
- 316 résidents et 37 non-résidents

## 2025

- La baignade a été ouverte **40 jours** sur une possibilité de 44. 4 jours de pluie ou de froid où la baignade a été fermée.
- Environ **8 personnes** par heures lors de la journée la plus achalandée
- Les fins de semaine les usagers arrivaient surtout à partir de 14 h
- Les gens restaient environ **50 minutes** en moyenne
- Les utilisateurs connaissaient l'endroit. Souvent les mêmes personnes. Quelques nouveaux, car leurs enfants qui fréquentent le camp de jour leur ont parlé de cet accès à l'eau et voulaient venir la fin de semaine. Les visiteurs venant de l'externe provenaient majoritairement de la MRC ou de Prévost.
- 444 résidents et 12 non-résidents

## Sécurité des lieux

- Présence de nombreux chiens non attachés qui se baignent dans le lac ;
- 2025 Il est arrivé 4 fois qu'un citoyen est venu avec son chien. À la suite de la conversation avec l'employé sur place, le citoyen a bien réagi et a respecté la réglementation
- Baignade sur l'ensemble du site municipalisé en dehors de la zone surveillée ;
- 2025 il a eu encore cet été quelques citoyens seuls et adultes qui traversaient effectivement la zone de baignade pour nager plus loin. L'employé à l'accueil et le sauveteur expliquaient la réglementation. Toutefois, les enfants et les familles respectaient toujours les consignes et restaient dans l'aire de baignade.



# Réalité du personnel

En 2024, dû au manque de personnel qualifié pour cet emploi, nous avons dû faire appel au service d'une compagnie de sauveteurs. Plusieurs points négatifs ont été relevés.

En 2025, nous avons rassemblé notre personnel du camp de jour, des locations d'embarcations et des sauveteurs pour former une seule équipe volante, capable de travailler sur différents sites et d'assumer diverses fonctions. Un des objectifs du camp de jour est de faire découvrir aux enfants les attraits de notre belle municipalité. Nous avons transmis cet objectif à notre personnel. Ainsi, les enfants profitent des embarcations nautiques et de la baignade à l'accès à l'eau, tandis que le personnel peut être déployé sur différents sites.

Cet été, 90 % du personnel était citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs. L'équipe des sauveteurs (4) possédait la qualification requise de sauveteur plage. Au cours de l'été, ils se sont partagé l'horaire de semaine et de fin de semaine. Lors des jours de pluie et entre deux quarts de travail, ils ont prêté main-forte dans diverses fonctions du camp de jour ainsi qu'à la location d'embarcations. De plus, nous avons établi une belle collaboration en permettant aux enfants de la garderie La Fabrique des Petits Bonheurs de profiter de la baignade certains mercredis.

Sur le site de l'accès à l'eau, un préposé à l'accueil était également présent pour recueillir les données sur la provenance des citoyens et les heures de fréquentation. Il informait les utilisateurs et assurait aussi de la prévention.

Au parc Irénée-Benoît, une équipe de deux préposés à la location d'embarcations a offert le service. Avec les journées chaudes que nous avons eues cet été, ces deux activités offertes gratuitement par la municipalité à ses citoyens ont fait la joie de tous. De plus, l'acquisition d'un module flottant sur le quai pour permettre une meilleure stabilité pour monter et descendre des embarcations a été grandement appréciée. On comptabilise un total d'environ 1 000 personnes ayant fréquenté l'un ou l'autre des deux sites d'activités au cours de l'été.

Contrairement aux autres années, nous n'avons reçu aucune plainte liée à la présence du camp de jour, grâce aux règles bien établies par nos animateurs.

Mettre en place des projets et donner accès à des sites pour pratiquer des activités apporte son lot de défis. Il reste encore certaines préoccupations exprimées par des citoyens, et nous sommes toujours en action pour améliorer la situation et assurer la quiétude des gens qui habitent aux abords de ces deux sites. Nous





MUNICIPALITÉ DE



Sainte-Anne-des-Lacs